

l'Écho de Noyers



Mesdames, Messieurs, chers administrés,

N°61

Mai 2020

Ce petit écho version papier que vous pourrez également retrouver sur notre site internet afin de vous informer que votre municipalité met tout en œuvre pour vous donner les informations nécessaires à la vie de notre village en cette période si troublée.

En effet notre pays traverse une crise sanitaire sans précédent liée à la pandémie du coronavirus. Notre région et notre canton ne sont pas épargnés. Consécutivement à l'allocution du Président de la République le 13 avril au soir, un confinement strict de la population a été organisé du 17 mars au 11 mai 2020. Je tiens à remercier personnellement tous les administrés qui ont fait preuve de responsabilité et qui ont respecté les consignes sanitaires.

Les élus et les agents municipaux de la commune de Noyers se sont pleinement mobilisés à vos côtés pour lutter contre ce virus. Au regard de l'urgence sanitaire, nous avons mis en place de nombreuses mesures pour maintenir les activités essentielles et participer à l'effort collectif :

- Une permanence téléphonique a été assurée quotidiennement par les services administratifs, afin de garantir la continuité du service public et de continuer à répondre aux besoins divers des administrés. La protection des populations à risque constitue une de nos priorités.

- L'équipe des services techniques est restée mobilisée pour effectuer les courses et achats de première nécessité des habitants et aider à certaines tâches. Ils ont poursuivi les travaux d'entretien de la commune : réparation de chemins, tonte des espaces verts, réalisation de panneaux transparents dans les différents points d'accueil (mairie, musée , office du tourisme et bibliothèque).
- En relation étroite avec les services de la Préfecture, nous avons formulé une demande de dérogation pour la tenue du marché hebdomadaire. Celle-ci a été acceptée dans le but d'assurer un moyen d'approvisionnement direct aux nucériens et de faire vivre nos commerçants et marchands.

Le temps du déconfinement est venu. Notre vie va radicalement changer dans les prochaines semaines et nous allons devoir apprendre à vivre d'une manière différente temporairement. Les enfants vont reprendre le chemin des écoles progressivement ainsi que l'activité périscolaire qui va également rouvrir ses locaux. Je tiens à saluer l'excellente collaboration entre les enseignants, le personnel de la communauté de communes et les élus pour l'organisation de cette rentrée très particulière.

Par ailleurs, en ma qualité de Maire, je porte la responsabilité de protéger la population. C'est pourquoi des masques en tissu dits « grand public » ont été commandés auprès de la région, en partenariat avec la Communauté de communes du Serein et une entreprise locale. Comme vous devez vous en douter, les délais de livraison sont conséquents, et en attendant, nous avons fait le choix de vous fournir des masques à usage unique pour vos sorties relatives à une consultation médicale ou autre.

Cette crise nécessite le concours de tous et j'en appelle à votre sens du civisme pour respecter scrupuleusement toutes les mesures sanitaires visant à freiner la propagation du virus.

Je vous invite à consulter nos actualités sur le site internet de la mairie regroupant l'ensemble des informations essentielles sur la vie de votre commune.

En attendant des consignes de l'Etat pour la période estivale, je vous souhaite de bien prendre soin de vous et de vos proches.

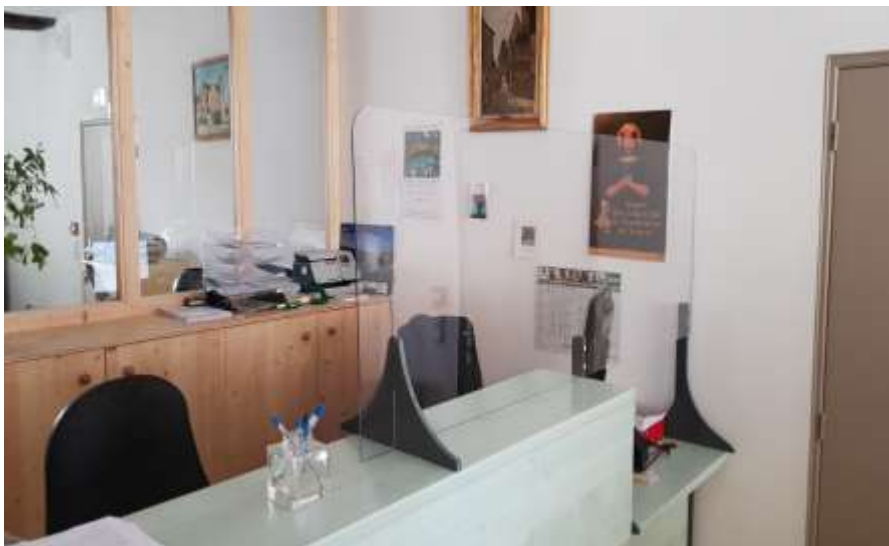
Nathalie LABOSSE et son équipe

Réouverture au public du secrétariat de Mairie

Si la continuité des services communaux a été pleinement assurée par le secrétariat pendant toute la période du confinement décrété par l'Etat, il n'était plus possible d'accéder physiquement à l'accueil.

Le secrétariat a rouvert ses portes au public le 11 mai aux horaires habituels, du lundi au vendredi 9h-12h 14h-18h (fermé le vendredi après midi).

Conformément au décret relatif à la propagation du virus, les mesures dites « barrières » d'hygiène et de distanciation sociale doivent être observées : accueil de deux personnes maximum en simultané, distanciation physique d'au moins un mètre, mise à disposition de gel hydro-alcoolique à l'entrée, installation d'une protection en plexiglass. Par ailleurs, les documents déposés au secrétariat seront traités le lendemain.



Election du nouveau Conseil Municipal

Quinze conseillers municipaux ont été élus à Noyers, pour quinze sièges à pourvoir, lors du premier tour des élections municipales 2020.

Nous rappellerons ici leurs noms et qualité :

Michel Bardet, 66 ans, agriculteur-viticulteur en retraite – Sandrine Blondel, 46 ans, assistante comptable – Jean-Christophe Giovannelli, 55 ans, bibliothécaire – Hélène Kluyver, 41 ans, hôtelière-restauratrice – Nathalie Labosse, 52 ans, directrice d'EHPAD – Yann Laperteaux, 46 ans, représentant de commerce – Cédric Lorphelin, 39 ans, agriculteur-éleveur – Cécile Andrade Luis, 37 ans, employée commerciale – Vincent Mathiot, 26 ans, géomètre-projeteur – Vivien Ponthieu, 39 ans, responsable commercial - Daniel Robert, 68 ans, géologue-géophysicien en retraite – Daniel Simonnet, 59 ans, agriculteur – Catherine Verneau, 60 ans, sans profession – Marie-Emilienne Viollet, 39 ans, styliste-modéliste – Bruno Vuillemot, 52 ans, chef de projets.

Le nouveau conseil est donc au complet. Considérant que dans son avis transmis le 8 mai à l'exécutif, le conseil scientifique Covid-19 délivre son accord pour l'installation des conseils municipaux élus dans leur totalité le 15 mars, mais sous strictes conditions sanitaires, le gouvernement vient d'avaliser l'installation de ces élus entre le 23 et le 28 mai.

A l'issue de cette installation, le conseil va pouvoir voter les budgets et mettre à l'oeuvre les engagements pris devant les citoyens.

MASQUES

Dès les premiers moments de la pandémie, Noyers s'est mobilisé pour se doter de masques.

Dans un premier temps un groupe de couturières, encadré par Marie-Emilienne, styliste-modéliste, a confectionné des masques en tissu. Marie-Émilienne Viollet, nouvellement élue conseillère municipale a lancé le mouvement, et c'est ainsi que des nucériens, du personnel d'Ehpad, pompiers, personnel soignant ont pu en bénéficier très vite.

Plusieurs autres personnes ont également pris l'initiative de réaliser des masques en tissu et les ont distribués autour d'elles. Nous les en remercions.



Marie Emilienne Viollet

La Municipalité a acheté des masques

- **chirurgicaux** (usage unique) auprès du Département (1ère distribution le 12 mai) et auprès de l'Association des Maires de France.
- **alternatifs aux normes AFNOR SPEC S76-001**, en tissu lavable et réutilisables 30 fois, via la Communauté de Communes du Serein en lien avec la Région Bourgogne Franche Comté et une autre commande réalisée en local auprès de la Compagnie DUMAS, à Tonnerre, en tissu également aux normes AFNOR lavables et réutilisables 50 fois.

Tributaire des délais de livraison des entreprises, nous espérons pouvoir vous doter gratuitement de l'ensemble de ces masques à partir de fin mai - début juin.

L'équipe municipale sera mobilisée pour assurer la distribution dans vos boîtes aux lettres. Si dans l'intervalle, vous deviez vous déplacer dans des endroits où le port de masque est obligatoire (rdv médical ou toute autre consultation, transport en commun, etc), merci de contacter le secrétariat de mairie.

En complément de ces actions, certaines associations de Noyers se sont unies pour vous proposer des masques à prix coûtant.

Nous remercions vivement toutes ces initiatives solidaires et citoyennes.

Votre santé est notre priorité, prenez soin de vous et n'hésitez pas à contacter la mairie en cas de besoin

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

L'Ehpad de Noyers est confiné depuis le 16/03/2020, conformément aux consignes gouvernementales. Les portes ont été fermées aux visiteurs, et seuls les salariés sont autorisés à rentrer dans l'établissement pour continuer de prendre soin de nos aînés.

Mesures prises :

- Les résidents les plus fragiles ont été confinés en chambre ;
- Réorganisation du fonctionnement en interne avec renfort des infirmières 7 j/7 en horaire de 12 h ;
- Plateaux repas en chambre ;
- Mise en place d'une boîte à l'extérieur de l'établissement devant la porte d'entrée pour que les familles puissent y déposer des objets divers.
- Mise en place dès le début du confinement de conversations familles/résidents par le biais de Skype ;
- Mise en place d'Ateliers d'écriture pour les résidents, avec les animatrices, et en direction des familles ;

Suite à une nouvelle annonce gouvernementale, les visites familiales ont pu être mises en place. Le résident s'installe dans une pièce au rez-de-chaussée de l'EHPAD. Le visiteur reste à l'extérieur de l'établissement et s'installe dans un espace dédié et protégé des intempéries.

Les visites s'effectuent de part et d'autre d'une cloison de plexiglass. Les visites sont décidées prioritairement à la demande, ou à la suite d'un besoin exprimé par le résident.

La décision est prise par la Directrice après réflexion collégiale associant l'équipe soignante et la psychologue.

La municipalité soutient l'Ehpad de son village

Dès les premiers jours de confinement, des masques confectionnés par Marie Emilienne ont été distribués aux personnels soignants. A Pâques madame le Maire a apporté des viennoiseries et des chocolats aux membres du personnel soignant et tout dernièrement une tablette informatique a été offerte, afin que les résidents puissent partager plus facilement des moments avec leur famille à distance par visio.

Une autre action est à souligner : c'est celle de l'Entente Cantonale qui, a remis un chèque de 150 € à l'association de la maison de retraite en charge des animations, dans le but de soutenir les résidents et le personnel soignant.





Cérémonie de commémoration de la victoire du 8 mai 1945

Cette année, la cérémonie du 75ème anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945 s'est déroulée dans des conditions particulières. En raison de la crise sanitaire, il n'a pas été possible d'accueillir du public et la préfecture a imposé un nombre limité de présents.

Ce vendredi 8 mai 2020, madame le Maire, entourée de 3 adjoints (dont un qui filmait !), le chef des pompiers et 2 jeunes musiciens, Franck et Romain, se sont rendus au monument aux morts pour déposer une gerbe et se recueillir en hommage à toutes les victimes de cette guerre, afin que le confinement n'ait pas eu raison ni du recueillement, ni du souvenir.



Un dépôt de gerbe a également eu lieu à Puits de Bon.



Ce 8 mai ne ressemble pas à un 8 mai. Il n'a pas le goût d'un jour de fête.

Aujourd'hui, nous ne pouvons pas nous rassembler en nombre devant les monuments de nos villes, sur les places de nos villages, pour nous souvenir ensemble de notre histoire.

Malgré tout, la Nation se retrouve par la pensée et les mille liens que notre mémoire commune tisse entre chacun de nous, cette étoffe des peuples, que nous agitions en ce jour dans un hommage silencieux.

C'est dans l'intimité de nos foyers, en pavoisant nos balcons et nos fenêtres, que nous convoquons cette année le souvenir glorieux de ceux qui ont risqué leur vie pour vaincre le fléau du nazisme et reconquérir notre liberté. C'était il y a 75 ans.

Notre continent refermait grâce à eux le chapitre le plus sombre de son histoire : cinq années d'horreur, de douleur, de terreur. Pour notre pays, ce combat avait commencé dès septembre 1939.

Au printemps 1940, il y a 80 ans, la vague ennemie avait déferlé sur les frontières du Nord-Est et la digue de notre armée n'avait pas tenue.

Nos soldats pourtant s'étaient illustrés à de nombreuses reprises. Ceux de Montcornet, d'Abbeville, de Gembloux ou de Stone, les hommes de Narvik, les cadets de Saumur, l'armée des Alpes avaient défendu avec vigueur notre territoire et les couleurs de notre pays.

Ils sont « ceux de 40 ». Leur courage ne doit pas être oublié.

Dans le crépuscule de cette « étrange défaite », ils allumèrent des flambeaux. Leur éclat était un acte de foi et, au cœur de l'effondrement, il laissait poindre la promesse du 8 mai 1945.

Cette aube nouvelle fut ensuite conquise de haute lutte par le combat des armées françaises et des armées alliées, par les Français Libres qui jamais ne renoncèrent à se battre, par le dévouement et le sacrifice des Résistants de l'Intérieur, par chaque Française, chaque Français qui refusa l'abaissement de notre nation et le dévoiement de nos idéaux.

La grande alliance de ces courages permit au Général DE GAULLE d'asseoir la France à la table des vainqueurs.

La dignité maintenue, l'adversité surmontée, la liberté reconquise, le bonheur retrouvé : nous les devons à tous ces combattants, à tous ces Résistants.

A ces héros, la Nation exprime son indéfectible gratitude et sa reconnaissance éternelle.

Le 8 mai 1945, c'est une joie bouleversée qui s'empara des peuples. Les drapeaux ornaient les fenêtres mais tant d'hommes étaient morts, tant de vies étaient brisées, tant de villes étaient ruinées. A la liesse succéda la tristesse et la désolation. Avec le retour des Déportés, les peuples découvrirent bientôt la barbarie nazie dans toute son horreur...

Rien, plus jamais, ne fut comme avant.

La fragilité révélée de nos vies et de nos civilisations nous les rendit plus précieuses encore. Au bout de cette longue nuit qu'avait traversé le monde, il fallait que l'humanité relevât la tête. Elle venait de découvrir horrifiée qu'elle pouvait s'anéantir elle-même et il lui fallait désormais refaire le monde, de fond en comble, ou à tout le moins « empêcher que le monde ne se défasse », selon le mot de Camus.

Ce fut l'heure, en France, de l'union nationale pour fonder « les beaux jours » annoncés par le Conseil National de la Résistance et bientôt retrouvés.

L'heure, en Europe, de l'effort commun pour bâtir un continent pacifié et fraternel.

L'heure, dans le monde, de construire les Nations unies et le multilatéralisme.

Aujourd'hui, nous commémorons la Victoire de ce 8 mai 1945, bien sûr, mais aussi, mais surtout, la paix qui l'a suivie.

C'est elle, la plus grande Victoire du 8 mai. Notre plus beau triomphe.

Notre combat à tous, 75 ans plus tard.

Vive la République !

Vive la France !

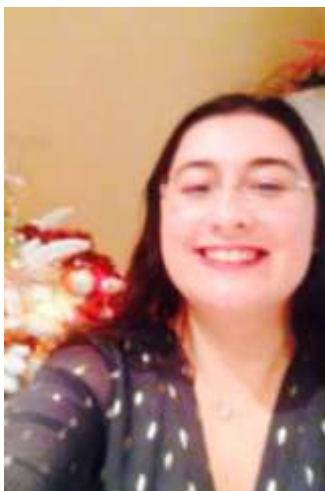


Musée des Arts Naïfs et populaires

Le musée municipal rouvre ses portes, après deux mois de fermeture forcée à compter du 21 mai. Audrey Excoffon, nouvel agent du patrimoine vous accueillera après le départ de Marie Moreau. Jusqu'au 31 mai, il sera ouvert tous les week-end et jours fériés, de 14 à 18h. A compter du 1^{er} juin, les visites seront possibles tous les jours, sauf le mardi, de 11h à 12h30 et de 14h à 18h, en juillet et août, tous les jours, de 10h à 18h30.

Compte tenu de la crise sanitaire actuelle, et jusqu'à nouvel ordre, un maximum de 10 personnes, en simultané, sera toléré. Les mesures d'hygiène et le respect des gestes barrière en vigueur devront y être respectés.

Nous rappellerons que l'entrée au musée est libre pour les Nocéens : l'occasion pour tous de s'évader en ces temps difficiles, mais aussi de témoigner sa reconnaissance à Jacques Yankel qui vient de nous quitter.



Renseignements : 03 86 82 89 09 / musee-de-noyers@wanadoo.fr

Hommage à Jacques Yankel (14 avril 1920 – 2 avril 2020)

C'est avec beaucoup de tristesse que la Ville de Noyers a pris connaissance de la disparition de Jakob Kikoïne, dit Yankel, le 2 avril 2020 : notre ami Jacques avait tant fait pour notre musée, lui offrant, à travers deux donations, l'essentiel de son exceptionnelle collection d'Art Naïf.

Nous nous souviendrons d'un profond humaniste, d'un homme passionné, généreux, mais aussi d'une grande fantaisie, à la joie de vivre communicative.

Nous avons avec lui et avec sa fille Dinah Kikoïne prévu d'organiser, cet été, une exposition en hommage à son père, le peintre Michel Kikoïne, en partenariat avec le Conseil Départemental de l'Yonne et l'Association des Amis du Musée d'Art Naïf de Noyers.

Compte tenu du contexte sanitaire, et en accord avec sa fille et nos partenaires, nous avons décidé de reporter d'un an cette exposition, et donc l'hommage solennel et fraternel que la Ville de Noyers entend rendre à l'ami Jacques qui demeure dans nos coeurs.



Juillet 2019— chez Yankel à Labeaume

B i b l i o t h è q u e I n t e r c o m m u n a l e d e N o y e r s

Fermée elle aussi suite aux décisions gouvernementales relatives à la pandémie de covid-19, la médiathèque de Noyers a rouvert ses portes le lundi 11 mai. Vous pouvez donc y retrouver, sur deux niveaux, une large sélection de livres, DVD, CD, pour tous les goûts et tous les âges.

De nombreuses nouveautés (livres, DVD) devraient être disponibles début juin.

Horaires :

Lundi, Mardi : 16h – 18h

Mercredi : 10h30 – 12h + 16h - 18h

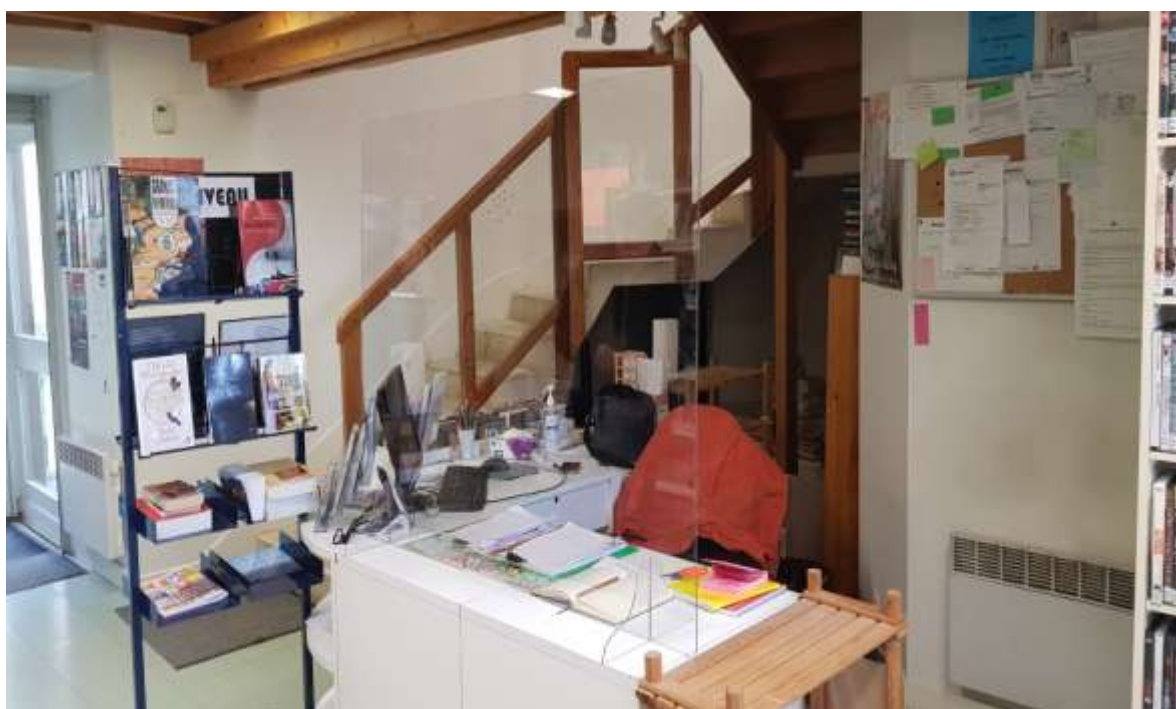
Vendredi & Samedi : 15h30 – 17h30

Fermée le jeudi

Compte tenu de la crise sanitaire actuelle, et jusqu'à nouvel ordre, la Communauté de Communes du Serein a décidé de limiter la fréquentation de l'établissement à deux personnes en simultanément.

Du gel hydroalcoolique sera mis à la disposition du public à l'entrée, l'ensemble des documents échangés, systématiquement mis en quarantaine, puis désinfectés à l'aide d'un produit adapté, et les mesures barrière appropriées appliquées.

Renseignements : 03 86 82 89 08 / bibliointer.noyers@wanadoo.fr





La directrice de l'école et la directrice du centre de loisirs se préparent à accueillir les enfants.

CALENDRIER :

L'accueil dans l'école se fera à partir du jeudi 14 mai, uniquement pour les élèves de GS, CP, CM2 et pour tous les enfants du personnel des établissements de santé, médico-sociaux, de secours, d'enseignement, pénitenciers et des forces de l'ordre, qui restent prioritaires, quelque soit leur niveau de classe.

Les autres classes resteront en enseignement à distance jusqu'à la semaine du 25 mai où certains niveaux pourraient intégrer le dispositif.

Le lundi 11 mai et 12 mai, les enseignantes seront en pré-rentree pour préparer les locaux. Il n'y aura aucune classe à distance ces 2 jours.

NETTOYAGE ET DESINFECTION DES LOCAUX

L'école a été entièrement désinfectée. Le nettoyage et la désinfection des locaux et du matériel au quotidien devraient permettre de supprimer les virus, notamment au niveau des zones de contact manuel. Le nettoyage et la désinfection (avec un produit détergent désinfectant conforme aux normes) auront lieu plusieurs fois par jour sur les zones contacts et les sanitaires.

VENTILATION

L'aération des salles durera 15 minutes: le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et le soir.

ARRIVEE ET DEPART DES ELEVES

Les flux d'entrée et de sortie des élèves et parents seront organisés avec des horaires précis, un sens de circulation et des zones permettant la distanciation physique d'au moins 1 m dans la file.

Le port du masque sera obligatoire pour tous les adultes : parents et personnels aux abords de l'école.

HORAIRES DE L'ECOLE

Les horaires de l'école pourront être légèrement modifiés ou échelonnés (+ ou - 10 min) pour fluidifier les arrivées et départs des élèves et respecter à distanciation physique et les sens de circulation.

Les accès et sorties de l'école pourront aussi être différenciés.

RESTAURATION SCOLAIRE

Les repas seront fournis comme d'habitude par le collège et les conditions de service respecteront le protocole sanitaire.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Les transports scolaires sont en cours d'organisation afin d'être opérationnels le 14 mai.

ACCUEIL PERISCOLAIRE

L'accueil périscolaire du matin, du soir et du mercredi fonctionnera en respectant le protocole sanitaire et uniquement sur inscription.



Réaménagement de la salle - un élève par table

HORAIRES D'OUVERTURE DES DECHETERIES DE NOYERS SUR SEREIN ET L'ISLE SUR SEREIN ANGELY

PERIODE : AVRIL MAI sur rendez vous exclusivement.

NOYERS SUR SEREIN

LUNDI	MERCREDI	SAMEDI
9 h à 12 h	9 h à 12 h	9 h à 12 h
		14 h à 18 h

L'ISLE SUR SEREIN – ANGELY

LUNDI	MERCREDI	SAMEDI
9 h à 12 h	9 h à 12 h	9 h à 12 h
		14 h à 18 h

UNIQUEMENT SUR RDV à prendre par téléphone
après du bureau de la CCS au 03.86.33.33.99

(du lundi au vendredi 8h30 => 12h; 14 h => 17h30)

POUR TOUS LES DECHETS À L'EXCEPTION DES TEXTILES

Dépôts limités à 1 fois par jour et à environ 1 m³ par usager
Pour votre santé, munissez vous de gants.



Accès refusés en cas de bennes pleines

Merci de votre compréhension

Par ailleurs la communauté de communes vous demande de respecter l'heure de rendez vous et rappelle que les masques, gants et autres protections liés à la pandémie doivent préalablement être placés dans un sac avant d'être jetés dans le bac à ordures ménagères et ils ne doivent pas être mis dans la poubelle des recyclables.

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Le lundi et le jeudi matin, merci de sortir la veille vos poubelles.

NAISSANCE

Bérénice GOUX le 27 mars 2020



PERMANENCES ADILY Agence Départementale d'Information sur le Logement

Les conseillers juristes seront présents **exclusivement sur rendez-vous au 03.86.72.16.16**

PERMANENCE DE L'UDAPY (Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de l'Yonne)

Jeudi 11 juin de 14h-17h sur rendez-vous auprès du secrétariat de mairie

BUREAU DE POSTE de Noyers

mardi et jeudi de 9 h à 12h et de 14h à 16h30

RECENSEMENT MILITAIRE qui doit se faire recenser : Tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans

Pourquoi ? Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la JDC (Journée Défense et Citoyenneté)

Le recensement vous permet également d'être inscrit sur la liste électorale de votre commune sans avoir à faire de démarche.

Comment se faire recenser ? Se présenter à la Mairie dans les 3 mois qui suivent les 16 ans.

MODERNISATION DE LA DELIVRANCE DES CARTES NATIONALES D'IDENTITE

Les demandes de cartes nationales d'identité (CNI) sont traitées depuis le 22 mars 2017 selon les mêmes modalités que les demandes de passeports biométriques. 15 communes icaunaises sont équipées de dispositifs de recueil qui sert à la collecte des informations pour la fabrication des passeports biométriques et des cartes d'identité. Les usagers ont la possibilité de se rendre dans la mairie de leur choix.

Les plus proches de Noyers sont : Auxerre- Avallon- Chablis- Tonnerre- Vermenton.

La carte d'identité d'une personne majeure est valable 15 ans, celle d'un enfant mineur est valable 10 ans.

Pré-demande de carte d'identité sur le site de la Préfecture)

Accessible avec un compte ANTS ou via FranceConnect - Se munir de ses identifiants- Il faudra ensuite vous rendre en mairie pour finaliser la demande avec les pièces justificatives. La mairie récupérera vos données grâce au numéro de pré-demande, vérifiera vos pièces justificatives et recueillera vos empreintes.

Conservez le numéro de votre Pré-demande : il est indispensable à la mairie.

COMMANDE GROUPEE DE FUEL DOMESTIQUE

La Commune propose à tous les habitants de profiter d'une commande groupée pour fuel domestique : toute personne intéressée doit s'inscrire en mairie en nous communiquant le n° téléphone sur lequel il est joignable & son email) afin qu'on puisse négocier le meilleur prix auprès des fournisseurs. L'objectif est de prévoir deux commandes dans l'année ou trois et de l'adapter au plus grand nombre de foyers.

Imprimé par nos soins